

## Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

# CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2019 COMPTE-RENDU

**Présents** : POETE Yves, DUTEL Nathalie, GUYETAND Sébastien, BAILLY Michel, LANAUD Monique, PERALTA Sandra.

**Excusés** : GREE Brigitte, pouvoir à DUTEL Nathalie,  
JOST Sébastien, pouvoir à GUYETAND Sébastien,  
MOLLET Christophe, pouvoir à Sandra PERALTA.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier l'ordre du jour du Conseil Municipal, en ajoutant un point n° 5 'Délibération résidence d'artiste'. Le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR MODIFIE

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 avril 2019
- Délibération concernant une décision modificative budget Chauffage
- Délibération affectation du résultat budget Chauffage
- Délibération résidence d'artiste
- Questions et informations diverses :
  - Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC)
  - Assainissement collectif répartition des frais d'étude
  - Projet fusion des communautés de communes du Haut-Jura
  - Compte rendu du conseil communautaire du 26 juin 2019
  - Compte rendu de l'assemblée des maires du 17 juin 2019
  - Analyse financière 2018 de la commune
  - UTTJ des 13 et 14 juillet 2019
  - TEPOS : atelier mobilité  
Centrales villageoises
  - Vente de bois
  - Résidence d'artiste
  - Hangar maîtrise d'œuvre

Séance ouverte à 20h15

Avant de débiter la séance, M. Le Maire et les membres du conseil présentent leurs condoléances aux membres de la famille de monsieur André Gabet décédé le 14 juin 2019.

- **Secrétaire de séance** :  
Madame Peralta Sandra se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance.
- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 avril 2019**  
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Délibération concernant une décision modificative budget Chaufferie**

Il convient de régulariser les virements de crédits suivants :

Crédits à ouvrir

Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
Recette	Invest.	10	1068	OPFI	Autres réserves	+ 563.22€

Crédits à réduire

Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
Recette	Invest.	001	001	OPFI	Excédent d'investissement reporté	- 563.22€

A l'unanimité le conseil accepte cette décision modificative.

- **Délibération affectation du résultat budget Chaufferie**

Monsieur Le Maire expose que les résultats antérieurs reportés du fonctionnement sont de 6 131.97€. Les résultats de fonctionnement de l'exercice sont de 7813.87€. Alors l'exercice 2018 a généré un excédent de fonctionnement de 1681.90€.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal d'affecter ce résultat comme suit : au compte 1068 563.22€ et le solde disponible est reporté en fonctionnement au compte R002 : 7250.65€

- **Délibération : plan de financement de la résidence d'artiste**

Les sommes sont prévues au budget principal 2019 pour les montants suivants :

Dépenses : 10 000 €

Recettes :

Europe : 5900 €

Région BFC : 2100

Autofinancement : 2000 €

Avec une abstention et 8 voix pour, le conseil municipal approuve le plan de financement de résidence d'artiste.

- **Questions et informations diverses :**

- **Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC)**

Le SPANC est une compétence qui incombe à la communauté de communes Haut Jura Saint-Claude. Un inventaire des installations non reliées à l'assainissement a été réalisé pour toutes les communes adhérentes.

Sur Avignon, 14 de ces installations sont concernées.

Les tarifs en vigueur concernant le SPANC se déclinent comme suit :

Contrôle de conception : 250€

Contrôle de réalisation : 104€

Contrôle de fonctionnement : 70€

Diagnostic de vente : 300€

- **Assainissement collectif répartition des frais d'étude**

La compétence eau et assainissement incombera en 2026 à l'intercommunalité. Avec l'aide du SIDEC, la communauté de communes Haut Jura Saint-Claude va faire l'étude pour que celle-ci puisse porter cette compétence. Pour la commune d'Avignon, les frais de cette étude s'élèveraient à environ 500€ (somme à prévoir au BP 2020).

Une réunion est programmée le 1er juillet 2019 à 18h15 au pôle du Tomachon par le SIDEC.

- **Projet fusion des communautés de communes du Haut-Jura**

La communauté de communes Haut Jura Saint-Claude ainsi que la communauté de communes ARCADE ont proposé au préfet une fusion des communautés de communes à 5.

Le préfet doit maintenant proposer dans un arrêté préfectoral aux communes et aux communautés de communes concernées un périmètre défini.

- **Compte rendu du conseil communautaire du 26 juin 2019**

Les dossiers d'instructions de l'urbanisme auront bientôt pour obligation de recevoir des dossiers de manière totalement dématérialisée.

Concernant l'arrivée de la fibre optique, la préfecture n'autorise pas un mode de financement mixte (commune et communauté de communes). C'est à la communauté de communes de prendre en charge le financement. Cette dernière n'ayant pas les moyens financiers, il reste à déterminer une procédure adéquate pour avancer favorablement sur cet équipement attendu par beaucoup.

- **Analyse financière 2018 de la commune**

Cette dernière a été envoyée par la trésorerie de Saint-Claude où l'on peut clairement constater que depuis plusieurs années la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est régulièrement en baisse. Un point positif : la commune se désendette.

- **UTTJ des 13 et 14 juillet 2019**

Les coureurs de l'UTTJ passeront 2 fois sur la commune d'Avignon le 14 juillet prochain au pied de la montée de la bataille. Le matin de 7h20 à 7h45 et lors du retour sur Saint-Claude de 11h15 à 16h00. Un point d'eau sera installé vers le puits du Niet.

- **TEPOS : Atelier mobilité**

Il aura lieu le 3/07 à 18h15 au pôle du Tomachon dans le but de sensibiliser le public pour réduire l'empreinte carbone dans les déplacements en promouvant le co-voiturage par exemple.

- **Centrales villageoises**

Un périmètre a été délimité, 8 toitures ont été choisies dont le toit du bâtiment communal.

- **Vente de bois**

Une vente de bois s'est effectuée le 3 juin dernier à Courlaoux l'une pour 3 600€ et l'autre pour 6 600€ .

- **Résidence d'artiste**

Suite au COPIL du 16 avril dernier visant à sélectionner les candidatures reçues, c'est un duo d'artistes qui a été retenu portant comme nom au projet 'L'hacienda d'Avignon les Saint-Claude'. Les artistes arriveront le 16 juillet pour une durée de 2 semaines et ils logeront à la Fraternelle de Saint-Claude. L'appartement de la commune servira de lieu de travail pour les artistes.

- **Hangar maîtrise d'œuvre**

Un compromis de vente concernant la ferme communale devrait être signé prochainement. Une mise en concurrence de 3 architectes doit s'effectuer afin d'amorcer la maîtrise d'œuvre.

Séance levée à 22h45

<b>Prochaine réunion du conseil municipal : le 29 août 2019</b>
---

Le Maire,  
Yves Poète

Le secrétaire de séance  
Sandra Peralta

Mairie d'AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE – 1, place Saint-Roch – 39200 AVIGNON LES SAINT CLAUDE